

# La Bicyc'lettre

N° 5 Mai 1997



18, rue Louis Lumière 44000 Nantes  
tél : 02 40 94 16 09

## LA PUCE OVALE" AUX CHAMPS !

**D**imanche 6 Avril nous étions une quinzaine à nous lancer dans la descente le long de la Loire d'Ancenis à Nantes.

**C**ette balade nous a permis de tester le service gratuit de transport des vélos sur les lignes de la SNCF et de profiter d'un mode de transport mixte qui permet d'augmenter la zone d'exploration possible des cyclistes autour de la ville.

**D**u côté de la SNCF un accueil sympathique des employés et un chargement / déchargement qui aurait été facile pour moins de 10 vélos mais délicat pour 14 vélos et une remorque, nous ont permis de loger 14 vélos + 1 remorque. A noter cependant que lors de l'achat du billet groupé, il nous avait été annoncé «jusqu'à 30 vélos sans problème !...»

**A**rrivés à Ancenis, traversée de la Loire et quelques kilomètres plus loin, pique-nique au soleil au bord de l'eau. Il faisait en effet très beau et lors du retour un petit vent d'Est nous a même aidés. Des petites routes charmantes sur presque tout le circuit et seule une grosse côte du côté de Champtoceaux que chacun gravit à son rythme. (au sommet point de vue superbe sur la Loire).

**L**a remorque (de la bicyc'lettre n°4) était là ! avec une passagère (5 ans) plus une deuxième passagère (3 ans) sur le porte bagage et le papa dans le rôle du moteur.

**A** 17h30 nous étions de retour à Nantes, en pleine forme, certains étonnés d'avoir fait une distance de 45 km avec autant de facilité ; alors les 4 ou 5 km du trajet domicile/travail, pensez donc....

Y.B.

## C H E V I R É

### Place au vélo demande une bande d'arrêt d'urgence

Lettre ouverte publiée par Presse-Océan le 26/3 et Ouest-France le 27/3

Le pont de Cheviré est hélas régulièrement d'actualité par les accidents qui s'y produisent. "Place au Vélo - Cheviré Cyclable" a depuis longtemps réfléchi à l'organisation de la circulation sur le pont. Cette réflexion était certes intéressée puisque son but était d'obtenir des aménagements cyclables sur le pont (une pétition avait d'ailleurs recueilli plus de 2000 signatures sur ce sujet).

Nous avons alors dénoncé l'aberration des 2 fois 3 voies dans la continuité d'un périphérique de 2 fois 2 voies. Ces 3 voies ne pouvaient que provoquer un phénomène d'aspiration, d'accélération amenant à des vitesses excessives juste avant un brusque rétrécissement.

Nos demandes répétées (pourtant soutenues par des municipalités) se sont heurtées à l'intransigeance de la DDE (cet état dans l'état ne se laisse pas facilement impressionner par des élus de la république comme nous le verrons plus loin et encore moins par une association).

reste cependant évidente, ainsi propose-t-elle une bande d'arrêt d'urgence en descente (là où c'est inutile puisque les véhicules en panne peuvent profiter de la pesanteur pour rejoindre le bas du pont) mais veut maintenir les 3 voies en montée, là où les accidents se produisent!

L'obsession de la DDE est de voir les automobilistes lever le pied derrière quelques poids lourds qui n'atteindraient pas la vitesse maximum autorisée (sic!). Pourrait-on faire remarquer qu'il y a un moment que les poids lourds modernes ne se traînent plus à 40 km/h dans les côtes.

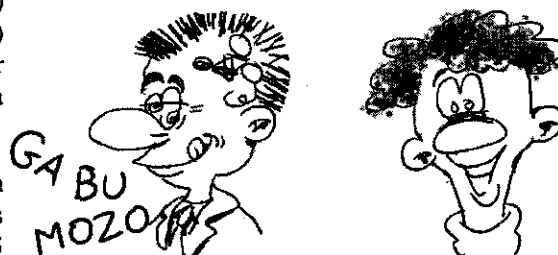
Ce qui est surprenant dans l'affaire, c'est que quelques technocrates plus obsédés par les densités de trafic que par la sécurité puissent s'imposer contre nos élus qui eux préconisent la mise à 2 fois 2 voies avec une bande d'arrêt d'urgence en continu tout le long du pont.

Nous ne cachons pas à "Place au Vélo" que la solution proposée par les élus offre une possibilité d'un aménagement cyclable

**NE DITES PAS CET ELU A UN PETIT VELO DANS LA TETE MAIS DITES CET ELU A UN PROJET CYCLABLE EN TETE**

pour franchir le pont. Il n'empêche que les arguments sécuritaires évoqués ci-dessus gardent toutes leur pertinence.

Remarquons que la mise à 2x2 voies coûterait juste quelques kilos de peinture loin des chiffres exorbitants annoncés par la DDE et que l'aménagement cyclable trouverait facilement son branchement à l'entrée et sortie immédiate du pont, loin des échangeurs dangereux pour les cyclistes. Rappelons que le franchissement cyclable permettrait un gain appréciable de plus de sept kilomètres pour les vélos.



Devant la succession d'accidents il a fallu que le préfet intervienne pour qu'enfin la DDE revoie sa copie. Sa mauvaise volonté

Le Président B. Renou

# La Rochelle: AG de la FUBICY 15-16 mars 97

La Fubicy (fédération française des usagers de la bicyclette) regroupe les associations qui veulent promouvoir l'usage du vélo.

20 associations présentes sur la soixantaine d'adhérentes, du jamais vu dans l'histoire de la Fubicy ce qui s'explique autant par la qualité de l'accueil de " Vive le Vélo " de la Rochelle que par le succès grandissant du vélo dans la société française.

## Quelques idées en vrac des associations

- " Vivre à Vélo en Ville " de Montreuil a un journal parlé téléphoné au 01 48 59 56 00 et un site sur internet : <http://services.worldnet.net/politz/w.sthm>.

- Le MDB (Mouvement de défense de la Bicyclette) à Paris travaille en concertation et est d'accord avec la ville sur les aménagements cyclables qui se font, et travaille sur une réforme du code de la route.

- Vélo Cité 34 de Montpellier se dit trop ambitieux dans ses actions en 96 et a perdu trop de temps en parloles avec les élus sans obtenir grand chose de concret.

- Vélo Toulouse, l'ADAV (Droit au Vélo de Lille), Cyclamaine du Mans organisent une manifestation mensuelle sur un thème précis.

- Le CADR Strasbourg voit les services techniques de la ville une fois par mois. Il précise que les normes d'investissement devraient être de 20 à 40 F par habitant et par an pour rivaliser avec les pays d'outre-Rhin et ajoute qu'un franc investi dans le vélo permet de transporter 4 fois plus que le même investissement dans les T.C..

- Alain Juppé, maire de Bordeaux s'est engagé devant " Vélo Cité 33 " à faire passer de 5 à 10% les déplacements vélos au cours de son municipale.

## Le rapport moral

- Le fonctionnement interne a été amélioré ce qui devrait permettre une meilleure communication avec les associations adhérentes.

- L'informatisation du fichier de documentation (700 titres), si vous voulez recevoir des photocopies sur un thème adressez-vous au secrétariat de la Fubicy.

- L'augmentation de 20% des abonnés du journal "VéloCité".

## Le rapport financier

Il révèle un solde positif de 100 000 F sur un budget de 500 000 F. Ce solde provient essentiellement de la mission vélo organisée conjointement par le ministère des transports et celui de l'environnement (le délégué bénévole se fait rembourser ses frais par la Fubicy sur un compte approvisionné par les ministères). Plus inquiétant est la faible part des cotisations (18 000 F), c'est pourtant l'indépendance financière qui

garantit la liberté d'une association.

## Guidon d'or et vieux clou rouillé

Les rapports sont votés sans problème et comme chaque année, nous procédons alors au choix du " guidon d'or " et du " vieux clou rouillé " 97. Le premier va à la ville de Paris pour la politique volontariste de son maire en faveur du vélo malgré l'opposition d'une partie de ses " amis " politiques; le second revient au maire de Toulouse et à deux maires de la proche banlieue toulousaine pour avoir su se renvoyer la responsabilité de l'exclusion des vélos d'un échangeur périurbain.

## Perspectives 97

La nécessité de mener des campagnes au niveau national qui seraient orchestrées par la FUBICY a été mise en avant pour obtenir un plus grand impact.

Une campagne contre les stationnements automobiles sur les pistes cyclables va être lancée. Des faux procès-verbaux (humoristiques) seront imprimés pour être posés sur les pare-brise des fautifs. Cette campagne veut être un premier pas pour une meilleure communication de la Fédération vis à vis de la population.

D'autres propositions ont été faites :

- une résolution visant à réserver les voies ferrées abandonnées en vue d'aménagement de véloroutes.

- Actions juridiques contre les collectivités non en conformité avec la Loi sur l'Air prévoyant des aménagements cyclables obligatoires.

- promotion de Vélocité.

- assistance juridique et prise de position publique pour la défense des cyclistes verbalisés d'après le Code la route actuel

- regroupements régionaux d'associations pour mieux appréhender la discussion avec les organismes départementaux ou régionaux chargés des aménagements cyclables.

Malheureusement, nous ne pouvons regretter que, faute de temps, peu de décisions aient été prises.

B. R.

*Pour clore cette AG avant l'exposé sur les véloroutes et la visite vélo de la ville, un repas pantagruélique nous attendait avec un énorme plateau de fruits de mer, diverses spécialités rochelaises, dorade, viande, plateau de fromages et desserts, le tout arrosé de muscadet sur lie et de bordeaux grand cru. Bon courage à Lille qui, sans doute dépitée de ne pas organiser les J.O. se propose de mieux faire pour l'AG 98 de la Fubicy.*

## Les Véloroutes

Nous avons pu assister à une projection de diapositives présentant des aménagements de véloroutes en Angleterre.

Un véloroute est un itinéraire cyclable à moyenne ou longue distance, permettant de relier des villes ou des sites touristiques entre eux. L'itinéraire peut emprunter différents types de voiries : routes à faible circulation, routes forestières, berges de canaux, etc...

Ces véloroutes sont en fort développement en Angleterre, Europe du Nord et Amérique du Nord où de grands projets sont en cours de réalisation.

Chez nous, l'utilisation de la voie ferrée Nantes - La Chapelle et au delà jusqu'à la forêt du Gâvre, ainsi que le projet régional de remontée de la Loire, en feraient partie.

La proposition a été faite de créer au sein de la FUBICY un groupe de travail susceptible de devenir un interlocuteur des décideurs nationaux.

C. P.

## Le vélo de vos rêves

S'il vous plaît, dessine moi un vélo... qui ne pollue pas, qui ne fait pas de bruit, qui ne consomme rien, qui soit agréable à conduire

Qu'attendez-vous d'un vélo de ville :

- ce qui vous plaît,
- ce qui ne vous plaît pas,
- et ce que vous aimeriez qu'il soit.

Vous nous envoyez vos réponses pour un dossier dans un futur numéro.

## Appel à réunion

Vous êtes conviés à la réunion de l'association le :

LUNDI 12 MAI 1997

20H30 A LA MANU

BD DE STALINGRAD, SALLE B

## Ordre du jour

- \* Journée du 8 juin : préparation de la manifestation
- \* Action stationnement commerçant
- \* Chevirié : Quelle action ?
- \* Projet de balade type Ancenis le 14 septembre
- \* Questions diverses

# TOUS À VÉLO LE 8 JUIN

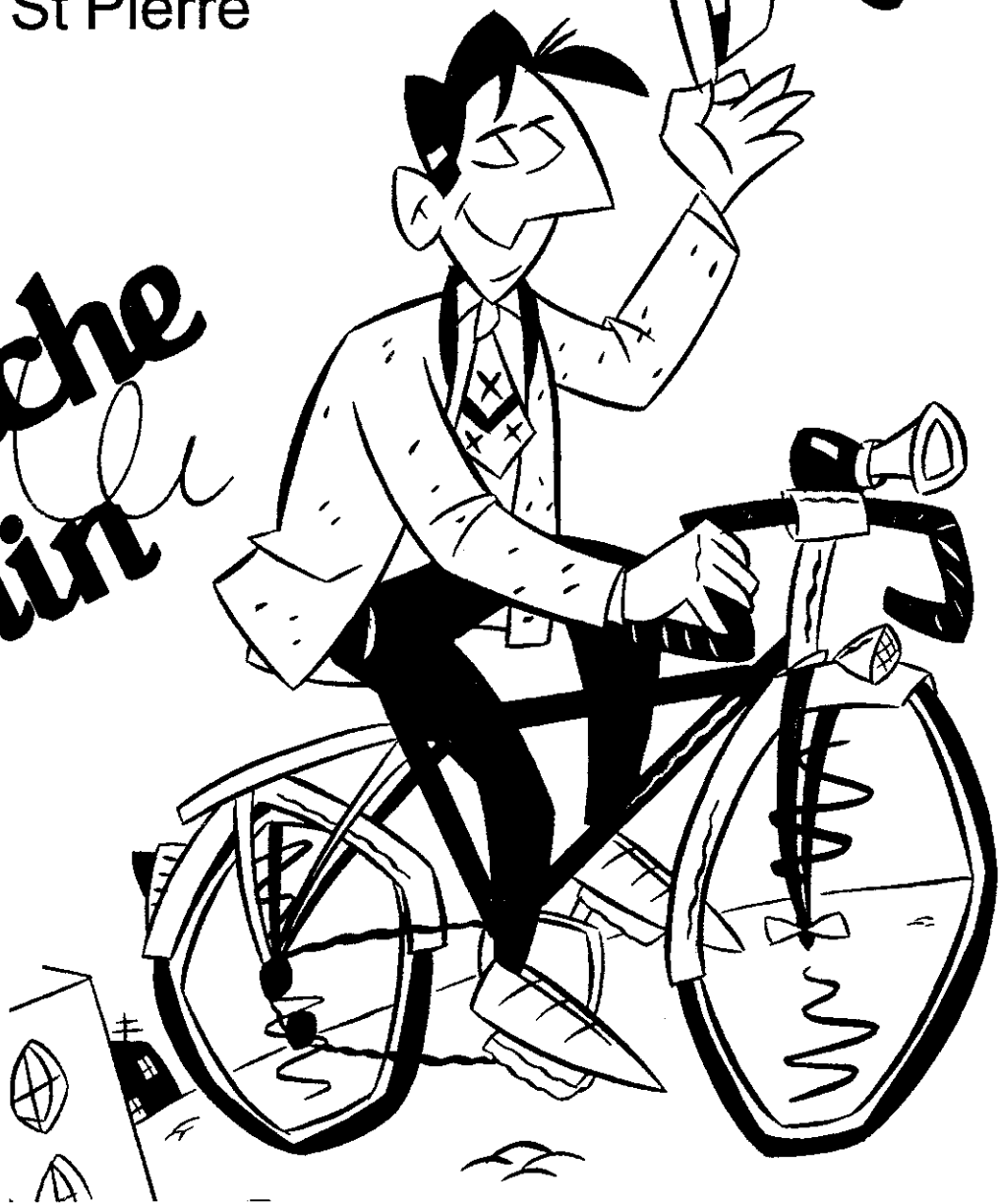
## TOUR DES PONTS DE NANTES

Rendez-vous à 9 heures 30

Cours St Pierre

*Dimanche*  
*8 juin*

*8*  
*juin*



Avec la participation du District

Venez nombreux pour faire de cette sortie le grand rendez-vous annuel des cyclistes de l'agglomération.  
Objectif : plus de 1000 vélos sur les ponts de Cheviré et Bellevue.

En préambule, le représentant les professions du cycle nous apprend que l'année 1996 fut une année difficile pour les ventes de cycles : - 6,1% en France (- 14% en Europe). Ce phénomène est dû à la saturation du marché en VTT. La vente des "city-bike" progresse, mais le choix est encore très limité chez les constructeurs.

M. Ries, de Strasbourg, entre dans le vif du sujet. Il voit trois obstacles à l'usage du vélo : l'insécurité dans les déplacements, une limite culturelle (ça n'est pas sérieux de circuler à bicyclette), le vol. Passible de prison il y a 40 ans, le vol de vélo est aujourd'hui devenu un sport national (200 000 disparitions/an). Certains commissariats ne veulent même plus enregistrer les plaintes. Pour prévenir ce risque, Strasbourg a pris plusieurs mesures : l'installation d'arceaux de stationnement dans les rues, l'obligation de créer des garages à vélos sûrs dans les nouvelles habitations, le "Véloparc" qui est un service de gardiennage. Sur les trois sites où il existe, le "Véloparc" est associé à un service de location de

bicyclettes, d'information, de vente de petits accessoires et de menus réparations. Enfin d'autres mesures peuvent diminuer le risque de vol (tatouage voire immatriculation, vente des cycles avec de véritables antivols, sensibilisation des usagers...).

Venu de Montpellier, le directeur de la "TAN locale", nous présente l'expérience de location de cycles géré par sa société. Déficitaire pour l'instant, ce produit est en revanche excellent pour l'image de marque. Comme à Nantes, les montpelliérains envisagent un accès aux rames du futur tramway pour les vélos. Cette idée a probablement un bel avenir devant elle si elle est correctement développée.

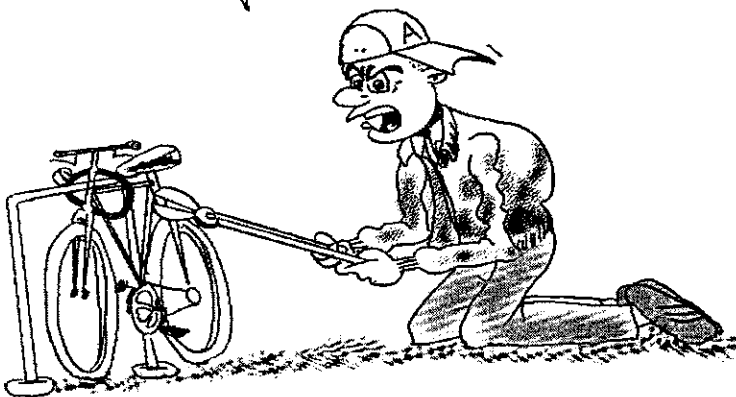
A Grenoble, des vélos de service sont mis à la disposition du personnel municipal. L'expérience date du début de l'année. Il est un peu tôt pour en faire un bilan mais certains services qui ont déjà connu ce service il y a quelques années étaient très demandeurs. Expérience à suivre. Espérons que des grandes administrations, des entreprises reprendront cette idée, quitte à la leur souffler dans l'oreille.

M. Ries intervient pour dire qu'il faudrait par ailleurs dissuader le stationnement pendulaire (8h - 18h) dans les villes au profit des transports en commun et de la bicyclette. Bien que peu populaire (sans doute la raison qui freine les élus), cette mesure réduirait notablement le trafic automobile en ville.

Madame Burnand, maire de Genève, nous a présenté sa politique en faveur des piétons et des cyclistes. Le plan piétons-vélos a généré : un réseau de voies cyclables (100 km à terme), un soutien aux services de location, de réparation et de recyclage de vélos, des contacts auprès de 16000 entreprises pour favoriser l'usage du vélo. Des campagnes de communication (presse écrite, affichage, radio, cinéma, sets de table dans les restaurants, croissants gratuits pour les cyclistes matinaux, journées "Vélo passe-partout"... ) sont menées avec un dynamisme étonnant. Cette politique connaît un réel succès puisque le nombre de cyclistes croît régulièrement et qu'il n'y a pas eu un cycliste tué dans les rues genevoises depuis cinq ans.

J-F. D.

**Le vol, un obstacle au vélo ?  
MENSONGE !!!  
Je ne roule que comme cela !**



## Les Aménagements cyclables à La Rochelle

*Il a beaucoup été question de La Rochelle (et même un peu trop!) lors de l'AG de la Fubicy avec les interventions du maire Crépeau (très fier de son coup médiatique du prêt gratuit de vélos en 74) du directeur des services techniques, du directeur de la STCR (les transports en commun). En fait quasiment rien n'avait été fait jusqu'aux élections municipales de 95 où le maire a élargi sa liste aux écolos*

### Un plan de déplacement urbain en 95

Ces principes en sont simples et reprennent ceux mis en place à Nantes sous le précédent municipal avec des itinéraires de contournement pour les voitures, le développement des transports en commun, des parkings de dissuasion et aménagements de pistes et bandes cyclables avec de nombreux appuis-vélos.

### Une politique cyclable a ses débuts et trop timorée

La visite des aménagements le dimanche matin nous laisse sur notre faim. D'abord, malgré les 2 à 3 millions de francs par an, La Rochelle n'en est qu'au début de ses

aménagements cyclables, il n'existe pas encore de véritables continuités. De plus la politique de la ville semble trop prudent sur les restrictions à apporter aux voitures et à leur stationnement. Ainsi à l'approche d'un rond-point périurbain on choisit de transformer une bande cyclable en piste avec comme résultat le plus clair une perte de priorité des cyclistes à chacune des intersections du carrefour.

### Quelques bonnes idées

Les étudiants (16-25 ans) peuvent se faire prêter gratuitement à la journée un vélo avec leur ticket bus mensuel. Les autres abonnés bus bénéficient d'un prêt vélo d'une heure de plus gratuite (3 au lieu de 2) et un tarif

de faveur au-delà. Enfin le passeur qui traverse le vieux port est ouvert gratuitement aux vélos, cependant le bus de mer qui va jusqu'au port de Minimes est interdit aux vélos (la faisabilité est à l'étude).

### Deux points noirs

La nationale 11 a été transformée en voie expresse à partir de Dompierre sans itinéraire de substitution pour les deux-roues. Il va en être de même de la nationale 137 entre La Rochelle et Rochefort pourtant deux villes qui se réclament d'une politique cyclable volontariste. Étonnant que ces mesures ne fassent pas plus réagir les cyclistes et leur association "Vive le Vélo".

B. R.

## Rencontre Saint-Herblain " Place au Vélo "

Le 18 février dernier, nous avons rencontré les services techniques pour une confrontation d'idées sur les aménagements cyclables existants. Nous nous sommes rendus ensemble sur le terrain, sous une pluie battante.

" Place au Vélo " a demandé certaines améliorations. Nous souhaitons en particulier la prolongation des bandes cyclables jusqu'aux ronds-points (avec une sonorisation du marquage au sol pour les automobilistes qui mordent sur la bande), la suppression des bordures de trottoirs en entrée et sortie de piste, la réinsertion des pistes dans la circulation générale avant les feux et non pas au niveau des passages cloutés, la création de sas à vélos pour les cyclistes qui désirent tourner à gauche aux feux, l'installation de parcs à vélos faciles à utiliser et offrant une bonne protection contre les vols (à la médiathèque, devant la poste du bourg, à la salle du Vigneau...). Nous pensons que nos propositions seront suivies d'effet.

Nous avons proposé des aménagements : le boulevard Winston Churchill, une liaison entre le boulevard du Massacre et le boulevard du Val de Chézine puisque celui-ci fait partie (avec l'axe " rue de la gare-Vincent Auriol " et l'extrémité de l'avenue des Thébaudières face à Auchan) des réalisations qui seront effectuées dans l'année.

J-F. D.

## Devinette

Il existe au cœur de Nantes un parc couvert pour les vélos, d'une capacité de 40 places, accessible à tous et gratuit. Où est-il situé exactement ?

*Place du Commerce. Il est situé au premier sous-sol du parking auto, face au poste central de surveillance. L'accès se fait par la rampe piétons face au n° 10 de l'allée Brancas (angle de la rue La Pérouse)*

## Du côté des facultés

Enfin ! Depuis le mois de février, rue de la Houssinière à Nantes, une bande cyclable relie une des sorties de la Faculté des Sciences et Techniques au rond point de la Morhonnaire. Signalons qu'avant cet aménagement, de nombreux cyclistes empruntaient cette voie alors en sens interdit. Maintenant, notre pictogramme préféré figure sous le panneau "sens interdit".

Douze arceaux bleus furent installés en janvier, juste à l'entrée de la Faculté des Lettres à côté des râteliers. Ils sont très utilisés. Au début de l'année, cinq arceaux furent rajoutés aux trois déjà existants à l'entrée du restaurant universitaire Ricordeau. Ce n'était pas un luxe. Manifestement, tous ces aménagements encouragent la pratique du vélo et plaisent beaucoup aux cyclistes. Ils en redemandent!

U.M.

**Sur Alternantes (98.1), Le 12 mai à 18 heures, émission débat sur les aménagements cyclables du District avec Charles Gautier et Place au vélo**

O.F.

## Qui sommes nous ?

Première grande question essentielle, elle laisse augurer un développement de plusieurs centaines de pages. Mais là, c'est à tous les membres de PAV (place au vélo) que je la pose : Puisqu'on ne nous a pas encore nommés, comment nous appeler ?

Les innommables ? Certainement pas. Et rester innomés est un grand danger, tout psy vous le dira, la folie guette. Alors je me creuse les méninges pour boucher ce vide.

**Plassovéliste, véliplaceur, placivélard et véloplastron** me plaisent bien, mais ... Je ne sais pourquoi, ça a un petit goût de trop facile. Je préfère chercher plus.

Sur la base de P.A.V. les habitudes nous mènent droit au **paviste** ; mais alors nous perdrons en route le **pavard** (celui qui cause en pédalant), le **pavane** (qui cyclote pour faire admirer ses mollets) et le petit **paveton**. Exit le **pavu** (papis), le **pavot**, l'**épave**, le **pavide**, le **pavillon**, le **pavlovien**, le **pavtype**...

En javanais le plavassovovelélovoiste, en verlan **olévossalpe** ou bien **vapeur** ; en english à ma façon, **cyclamen** ou **bique placemaker** ne font pas battre mon coeur.

Rien ne nous oblige d'ailleurs à rester sur le pavement ; alors pourrions nous nous accomoder du **biclown**, du **cycloplaste**, de la **femme à plateau**, du **pédalophile**, du **miniroyaliste**, des **libres rouleurs** et des **vélomanes** ?

**La puce ovale** fait anagramme.

Le résultat est maigre me direz vous, tout cela ne vaut pas un clou ? Alors traitez moi de crétin cyclique, appelez moi "celui qui a un petit vélo" c'est le seul moyen de me dérouter, avant que j'en crève, de ce travail cyclopéen.

## Accessoires

Vous cherchez des amortisseurs qui " montent de haut en bas " ou encore un guidon " à noyaux de pêche articulés " pour équiper votre toute nouvelle bicyclette. Vous vous êtes bien sûr rendu chez votre vélociste habituel (nous avons tous intérêt à lui être fidèle). Il a mis sens dessus dessous magasin, cour et arrière-cour mais n'a pas pu vous satisfaire. Désespéré, vous vous demandez comment faire ? Vous trouverez peut-être votre bonheur auprès de l'une des adresses suivantes :

La **VéloBoutique**, née au sein d'une association. On y trouve de l'éclairage, des antivols, des sacoches pour la ville, des remorques, un vélo pliant et divers autres accessoires... Le catalogue est gratuit et les prix sont souvent intéressants.

**Routens**, vélociste professionnel, vend de très nombreux accessoires – en fait, vous pouvez construire votre vélo, pièce par pièce – également au catalogue de l'outillage, des vêtements et même des bijoux. Le catalogue vaut 46,00 F (prix 96).

**Au vieux campeur**, spécialiste du matériel pour loisirs sportifs, vend des VTT et accessoires qui s'y rapportent. Certains de ces accessoires sont aussi utiles au cycliste urbain. On trouve au catalogue (payant) des outils, des sacoches, des porte-vélos, des vêtements...

<b>VéloBoutique</b> ,	15, rue Dachstein	67300 Schiltigheim	Tél 03.88.18.98.04	Fax 03.88.83.75.72
<b>Routens</b>	2, rue Henry-Duhamel	38610 Gières	Tél 04.76.89.43.15	Fax 04.76.89.39.01
<b>Au vieux campeur</b>	48, rue des écoles	75005 Paris	Tél 01.60.11.63.62	Fax 01.60.11.89.66

## Merci mon ange !

Si j'étais au volant d'une automobile - ça m'arrive de temps en temps - je ne pense pas que je serais très sensible à la propagande pro-vélo. Celle-ci est en effet une leçon de morale supplémentaire : « Sois gentil avec plus petit que toi ». Je n'aurais dès lors plus le choix, il me faudrait être parfait ou délinquant ; au mieux j'évitais tout accident et ça ne sera que normal.

Partons donc du principe que des idées nouvelles, même farfelues, ne peuvent pas nuire à l'efficacité de cette communication.

A bicyclette c'est moi qui prend garde en permanence aux voitures. Je me sers d'elles parfois comme protection dans les ronds-points ; quand dans une rue étroite je précède un camion poussif, là je me sens à l'aise, en confiance. Et quand je me retrouve derrière un volant il m'arrive de suivre un cycliste, à son rythme, en ayant bien l'impression de le protéger avec ma tonne de tôle des autres dangers motorisés. D'ailleurs ça n'est pas toujours du goût du vélomane.

Voilà mon idée saugrenue : que les affiches de bord de rue qui parlent pour nous cyclistes portent, avec un magnifique dessin de voiture aux ailes protectrices, le titre « devenez un ange gardien » voire « protégez un cycliste ».

Cette bonne action quotidienne déculpabiliserait l'automobiliste qui est actuellement enfermé dans une spirale accusatrice (tu pue, tu prends de la place, tu fais du bruit, tu es dangereux) qui ne lui laisse aucune issue valorisante puisque tout cela n'est pas de sa faute mais de celle de la machine. On intéresse par ailleurs le plus grand nombre au vélo à travers une communication non conventionnelle.

Ca me plairait bien de pouvoir offrir au caisseux qui m'a protégé 2 Km l'autocollant « ange de première catégorie » qu'il collerait à côté de son A rouge et de son FCNAAHHH à trente centimètres de son pot d'échappement. Et surtout le saluer d'un retentissant « Merci mon ange ! ».

O.F.

Ont participé à ce bulletin : Frédéric Baylot, Yvon Bodin, Jean-François Daudin, Olivier Flamand, Ugo de Maubeuge, Marc Peroy, Christian Perroteau, Bernard Renou

## Transport en commun et vélo... Enfin!

Le 19 mars, Charles Gautier, président du Club des Villes Cyclables, a présenté à la presse plusieurs mesures pour développer le cyclisme urbain.

Partant du constat qu'il existe une barre psychologique à se déplacer en bicyclette dès que le trajet dépasse 5 ou 6 kilomètres, le maire de St-Herblain veut améliorer l'alliance entre transports en commun et vélo. Il envisage, moyennant un aménagement des rames, un accès permanent du tramway aux cyclistes. Cette possibilité est déjà offerte aux nantais l'été le dimanche.

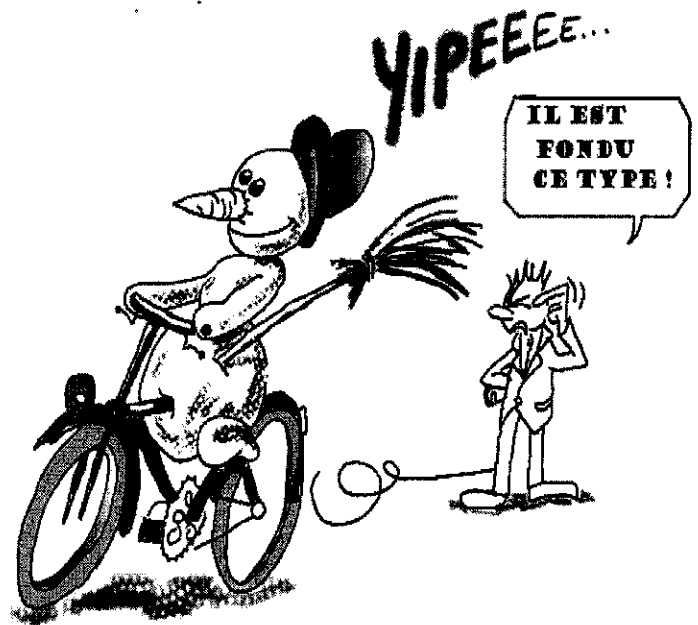
Charles Gautier annonce également la mise en place, à la rentrée prochaine, d'un partenariat avec la maison des étudiants : l'opération « vélo-campus », qui existe déjà dans certaines villes universitaires. Il s'agit de permettre aux étudiants de louer un vélo pour l'année moyennant une caution d'environ 1000 F.

## Rouler sur la neige (suite)

Dans le dernier numéro de la Bicyc'lettre, je vous rapportais une expérience de déplacement dans la poudreuse, à VTT, à environ 18 km/h de moyenne. Le 14 mars, à Vars dans les Hautes-Alpes, Éric Barone a battu le record du monde de vitesse à VTT sur neige : 207,5 km/h. Bravo au nouveau recordman !

P.S. Il va falloir que je donne un sacré coup de pédale si je veux rester dans le coup.

J-F.D.



### Bientôt les villes obligées de créer des voies cyclables ?

On peut en effet l'imaginer puisque les députés ont confirmé, le vendredi 22 novembre 1996, dans le cadre de la loi sur l'air, une mesure prise précédemment par le Sénat. Il s'agit de rendre obligatoire l'aménagement des itinéraires cyclables lors de chaque réalisation ou rénovation de voies urbaines (à l'exception des voies rapides et autoroutes). Cependant, rien n'est dit sur la façon dont seront financés ces aménagements. Cette décision prendrait effet le 1er janvier 1998. Vivement l'année prochaine !

### Bulletin d'adhésion

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Membre individuel :.....50 F

Association :.....200 F

Date

Signature

Place au vélo : 18, rue Louis Lumière

44000 Nantes tél : 02 40 94 16 09